



FEUILLE DE CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026 – 19h00

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation : 18/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLONDEAU Bruno.

Présents :

M. BLONDEAU Bruno, M^{me} VANCOILLIE Véronique, M. DUCOURNAU Yann, M^{me} TISSERAND Florence, M^{me} LOUSTAU Anne-Marie, M^{me} CORNEILLE Stéphanie, M. CARITÉ Adrien, M. ALEM Pierre, M^{me} PERTUSA Fanny, M. LECARPENTIER Thierry, M. CASASOLA Bernard

Procuration :

M^{me} SAMPAÏO Jessica donne pouvoir à M^{me} TISSERAND Florence

Excusées :

M^{me} CABELLA Anne, M^{me} DE VALENCE DE MINARDIÈRE Anne

Secrétaire de séance :

M^{me} CORNEILLE Stéphanie

- **Délibération 2026-02-01** : Approbation de la modification simplifiée N°6 du plan local d'urbanisme.
- **Approuvée à l'unanimité**

Aubiet, le 25 février 2026

Le Maire, Bruno BLONDEAU

